

Le tiers de cette somme est employé aux bonnes œuvres suivantes par le Bureau.

10°. Qu'une somme de £ 25	soit donnée à M. Coyteux, Prêtre infirme,
11°. Qu'une somme de £ 30	soit donnée à M. Villeneuve, Ptre. infirme,
12°. Qu'une somme de £ 25	soit donnée à M. Archambault, Ptre. infirme,
13°. Qu'une somme de £ 22.11	soit donnée à M. J. B. Morin, Ptre. <i>dans le besoin</i>
14°. Qu'une somme de £ 10	soit donnée à M. Flavien Lajus, Ptre. <i>id.</i>
15°. Qu'une somme de £ 50	soit donnée au Missionnaire de Drummondville,
16°. Qu'une somme de £ 10	soit donnée au Missionnaire de Percé,
17°. Qu'une somme de £ 20	soit donnée au Missionnaire de Frampton,
18°. Qu'une somme de £ 30	soit donnée pour les Missions du District de Montréal,
19°. Qu'une somme de £ 20	soit donnée pour les Missions au Nord de Québec,
20°. Qu'une somme de £ 20	soit donnée aux Dames Ursulines des Trois-Rivières,

pour les aider dans l'augmentation qu'elles font à leur Monastère.

Fait et passé au Presbytère des Trois-Rivières, les jour et an que dessus et ont signé, lecture faite.

(Signé,)

✠ JOS. EV. DE QUEBEC, Président.

THOMS. COOKE, Ptre. Secrétaire.

Compte détaillé de la dépense de la Société pendant l'année 1832.

Pension de M. Daulé,	- - - - -	£ 60 " 0 " 0
Pension de M. Joyer,	- - - - -	50 " 0 " 0
Pension de M. Michel Amiot,	{ Allouée par le Président, en atten- dent la tenue du Bureau. }	60 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Drummondville,	- - - - -	50 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Fossambault, &c.	- - - - -	40 " 0 " 0
Don au missionnaire des Townships du District de Montréal,	- - - - -	15 " 0 " 0
Don au missionnaire de Percé,	- - - - -	25 " 0 " 0
Don à M. Coyteux,	- - - - -	56 " 4 " 1
Don au nouveau Séminaire de Nicolet,	- - - - -	25 " 0 " 0
Frais de la tenue du Bureau,	- - - - -	13 " 15 " 0
Reliquat de pension à M. Hamel,	- - - - -	19 " 13 " 9
Frais d'impression de la collection des règles, &c.	- - - - -	3 " 4 " 7
Port de lettres, papiers, circulaires, &c., &c.	- - - - -	3 " 4 " 7
		<u>£ 477 " 11 " 5</u>

Je soussigné Secrétaire de la Société, certifie que le tout est conforme en substance au plumbitif et au compte de M. le Trésorier y annexé. Ce 15 Septembre, 1833.

Thoms. Cooke

Le compte détaillé de la dépense de l'année 1831 n'ayant pas été, par oubli, joint à la lettre circulaire du 12 Octobre 1852, on profite de cette occasion pour en donner connaissance à tous les membres.

Dépense de la Société pendant l'année 1831.

Pension à M. Laurent Aubry,	- - - - -	£ 60 " 0 " 0
Pension à M. Joyer,	- - - - -	50 " 0 " 0
Don à M. Coyteux,	- - - - -	25 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Drummondville,	- - - - -	60 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Fossambault,	- - - - -	50 " 0 " 0
Don au missionnaire du District de Montréal,	- - - - -	40 " 0 " 0
Don aux Dames Ursulines de Québec pour l'école Irlandaise,	- - - - -	25 " 0 " 0
Don pour les écoles de St. Roch de Québec,	- - - - -	12 " 10 " 0
Don à la maison de Sœurs de St. Eustache,	- - - - -	16 " 0 " 0
Don à M. Janvier Leclerc,	- - - - -	20 " 0 " 0
Don au missionnaire de Percé,	- - - - -	15 " 0 " 0
Don au Collège de St. Hyacinthe,	- - - - -	16 " 0 " 0
Don au nouveau Séminaire de Nicolet,	- - - - -	16 " 10 " 4
Pension faite par le Président à M. Hamel,	- - - - -	43 " 15 " 0
Pension faite par le Président à M. Daulé,	- - - - -	24 " 0 " 0
Frais d'impression.	- - - - -	2 " 15 " 3
		<u>£ 276 " 10 " 7</u>

Certifié conforme au compte de M. le Trésorier, ce 15 Septembre, 1833.

THOMS. COOKE, Secrétaire.